



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires**

Saint-Étienne, le **05 SEP. 2023**

Service Eau et Environnement

Mission transition énergétique et appui
juridique et administratif

COMPTE-RENDU

Affaire suivie par : Isabelle GAY

**Commission départementale de la
nature, des paysages et des sites**

Formation «Sites et paysages»

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites organisée en formation spécialisée dite «Sites et paysages», a été consultée par voie dématérialisée le 11 juillet 2023 pour un dossier sur la commune de Saint-Victor-sur-Rhins. La consultation concernait la création d'un STECAL pour une activité existante d'hébergements touristiques dans le cadre d'une modification de son PLUi (discontinuité en loi Montagne).

Présidence : Mme Cécile BRENNE

PERSONNES AYANT PARTICIPE AU VOTE

1^{er} collège : 4 votes sur 4

- M. SUJOBERT représentant la DREAL
- M. GARCIA, représentant la DDT
- M. BAZIN représentant la DDPP
- M. VANDERCAMERE, représentant le groupement de gendarmerie

2^{ème} collège : 1 vote sur 4

- M. PONCET représentant la communauté de communes du Pays d'Urfé

3^{ème} collège : 2 votes sur 4

- M. DELOLME, représentant France Nature Environnement
- M. SCHELL représentant la Fondation du patrimoine

4^{ème} collège : 4 votes sur 4

- M. PIONCHON, paysagiste
- M. CASSAR, architecte honoraire, représentant le Conseil Régional AuRA de l'Ordre des Architectes

- M. PALLUAT DE BESSET représentant l'Association vieilles maisons françaises
- Mme GUENEAU, représentant la fédération des chasseurs de la Loire

Procédure

Les membres de la CDNPS, dans sa formation « nature » ont été consultés par voie dématérialisée sur le projet de décision figurant à l'ordre du jour. Cette consultation se décompose en deux temps. Une phase d'information et d'échanges s'est déroulée du 11 juillet au 15 août 2023 sur la base d'une note de présentation et d'un rapport.

Aucune demande de complément ni d'échange n'ont été émis durant la phase de concertation.

La phase de vote s'est déroulée du 16 au 28 août 2023.

13 membres se sont exprimés sur les 20 composant la CDNPS dans sa formation Sites et paysages. Le quorum est atteint ; le vote est donc valide

VOTES

Le projet de décision présenté recueille les votes suivants :

MEMBRES	POUR	CONTRE
DREAL	X	
DDT	X	
DDPP	X	
Groupement de gendarmerie	X	
M. PONCET	X	
M. FRECHET	X	
M. DELOLME	X	
M. SCHELL	X	
M. FRECON		X
M. PIONCHON	X	
M. CASSAR	X	
M. PALLUAT DE BESSET	X	
Mme GUENEAU	X	
TOTAL	12	1

M. PIONCHON a émis l'observation suivante :

- un alignement des faitages des Tiny House s correspondant aux courbes de niveau
Les Tiny House peuvent aussi s'aligner pour mieux s'intégrer aux volumes existants.


M. CASSAR a émis l'observation suivante :

- caler les orientations des ajouts selon des orientations déjà existantes sur le terrain, notamment la Tiny House à droite de l'accès aux 2 Tiny. Son orientation vient compliquer un peu plus la lecture d'ensemble et de fait, elle semble en être exclue.

Ces deux observations concernent le même objet et ont la même intention.

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites dans sa formation « Sites et Paysages » émet un **avis favorable** sur le projet de création d'un STECAL pour une activité existante d'hébergements touristiques sur la commune de Saint-Victor-sur-Rhins sous réserve d'intégrer la prescription suivante :

- un faitage des Tiny House correspondant aux courbes de niveau est à rechercher.
Les Tiny House peuvent aussi s'aligner pour mieux s'intégrer aux volumes existants.


Pour la Directrice
La directrice adjointe
Cécile BRENNE

